



Tout d'abord, le SNEP-FSU vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée même si nous savons qu'elle nous réserve parfois de nombreuses surprises et cette année tout particulièrement !

Une rapide **présentation** est nécessaire notamment pour les nouveaux collègues à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre département.

Les représentants du SNEP-FSU 91 sont aux nombres de 4, Eric, Bastien, Axel et Marjorie. Comme tous les ans, c'est au titre de co-administrateur de l'UNSS que nous intervenons lors de cette réunion de rentrée. N'hésitez pas à nous contacter lorsque vous rencontrez des difficultés au sein de votre profession, nous ferons notre possible pour vous aider.

Nous sommes tous réunis aujourd'hui autour du sport scolaire. Ce sport scolaire, un droit pour toutes et pour tous est une préoccupation constante pour le SNEP-FSU. Il n'y a pas une instance de l'Education nationale, pas une rencontre avec l'Inspection EPS, pas une réunion avec les collectivités territoriales et les élus, où le sport scolaire ne soit évoqué et défendu par le SNEP-FSU.

C'est par notre engagement, qu'il est aussi dynamique et qu'il connaît de très nombreuses réussites. C'est aussi parce qu'il a une structuration, une organisation et un fonctionnement original qu'il plaît et réussit autant.

Oui, le sport scolaire plaît, plus 22 500 licencié-es en Essonne se sont inscrit-es l'an dernier pour pratiquer dans une AS. Pour encadrer tous ces jeunes et leur permettre de progresser, s'exprimer et s'engager pleinement, il est nécessaire que :

→ **Tous les enseignants d'EPS aient les 3h d'AS dans leur service.**

→ **Tous les mercredis après-midis soient libérés dans tous les établissements** pour les activités de l'AS et de l'UNSS. Donc pas de cours, pas d'option, pas de devoirs surveillés, etc ! Conformément à la note de service 87-379 du 01/12/1987 et les circulaires 02-130 du 20/04/2002 et 10-125 du 18/08/2010 la libération du mercredi après-midi est fixée comme indication pour favoriser le bon fonctionnement des AS. Nous en sommes d'autant plus inquiets, avec la mise en œuvre de la réforme des lycées pour les classes de terminales et nous avons d'ailleurs partagé lors du Conseil Départemental de l'UNSS en janvier 2020, nous espérons réellement que cette indication soit respectée par les collèges et les lycées. Ces points sont essentiels et défendus par le SNEP-FSU.

Mais pour se faire, il faut que **toutes** les AS aient les moyens de leurs ambitions c'est à dire :

→ La garantie des **accès aux installations** sportives sur des créneaux AS. D'ailleurs, nous en profitons pour vous informer des constats sur la mise en place du dispositif du 2S2C au sein de notre département. 23 communes du 91 ont mis en place ce dispositif (essentiellement sur le 1er degré) en mai et juin dernier et nationalement seul 2,5% des élèves y ont participé.

Le SNEP-FSU s'oppose à ce dispositif. Le **2S2C** ne doit pas être mis en place sur le temps scolaire et ne doit en aucun cas empiéter sur les cours d'EPS obligatoires ni l'animation de l'AS.

→ Pour la 1^{ère} fois le **budget** prévisionnel a été voté avant le bilan de l'exercice financier de l'année précédente. L'UNSS a proposé d'augmenter la licence au 1^{er} sept 2020 ce que nous avons refusé, avec les élus des AS. L'augmentation a malgré tout été votée en janvier mais le SNEP -FSU est revenu à la charge au CA du 19 mai puis à nouveau à l'AG du 30 juin et nous avons obtenu gain de cause, **l'augmentation a été annulée** !!!

Comme quoi l'action syndicale paie !

Il est nécessaire aussi que les AS disposent d'une aide financière à la hauteur afin qu'elles puissent s'engager dans les rencontres UNSS. Le SNEP-FSU demande à ce que le coût du contrat licence soit limité et que soit redonnée la possibilité de passer au contrat accompagné ou à l'achat de licences individuelles quand certaines AS en font la demande. Nous pensons particulièrement aux AS en difficultés financières et aux AS de lycées et plus particulièrement de lycées professionnels déjà malmenées par l'augmentation du contrat de 10% il y a 2 ans.

Par ailleurs, le choix du conseil régional d'IDF de retirer sa subvention de 28.000 euros pour l'année 2019 va également poser de sérieux problèmes de gestions financières du sport scolaire dans notre académie et par voie de conséquence sur les activités de l'UNSS91 dont le budget prévisionnel est pour la première fois depuis de nombreuses années, en baisse.

En ce qui concerne **la reprise du sport scolaire**, tout comme pour l'EPS, l'animation se fait dans des conditions certes contraignantes, en respectant les gestes barrières, le nettoyage des matériels, aération des locaux, etc...

Le protocole sanitaire de rentrée autorise le brassage des élèves, même s'il faut faire attention à le limiter. Les déplacements en bus avec masque (y compris sur les arrêts de bus).

Le SNEP-FSU est intervenu dès la reprise partielle et encore durant l'été pour que les spécificités de notre discipline soient prises en compte dans le protocole sanitaire de l'EN. Le ministère a enfin accédé à notre demande le 28 août dernier **et une annexe spécifique EPS est enfin parue** !!!

En cette rentrée 2020 concernant les **postes** EPS dans notre département, il y a eu seulement 7 créations et malgré tout 4 suppressions alors que nous accueillons plus de 1800 élèves supplémentaires ! Ces choix politiques ont forcément une incidence sur l'animation du sport scolaire car les forfaits AS n'augmentent pas en proportion du nombre d'élèves scolarisés en Essonne.

Nous vous avons distribué des enquêtes collèges ou lycées ou mis à disposition un QR code ou un lien vous permettant de les remplir. Sachez que nous nous appuyons sur ces enquêtes pour régler les différents problèmes professionnels rencontrés mais aussi pour faire un état des lieux de l'EPS et du sport scolaire dans notre département. Les résultats de ces enquêtes nous aident à appuyer nos argumentaires lorsque nous rencontrons la direction académique (prochaine audience prévue début novembre). Merci d'avance pour votre aide et vos réponses !

Nous vous remercions également de l'écoute que vous nous avez portée et nous vous souhaitons une bonne fin de journée.